



## Je suis recherché par les huissiers

Par **Chulitotfs**, le **18/01/2010** à **18:28**

Bonjour a tous,

Ma situation est la suivante... J'ai fui la France suite a de nombreuses dettes accumulées en 2006.

D'après mes sources résidant toujours en France, je suis activement recherché.

En étant à l'étranger, quelles sont les chances pour être retrouvé, et dans ce cas, comment cela va t il se passer?

Par **maab75**, le **25/01/2010** à **23:34**

à l'étranger ou ailleurs votre situation ne changera pas tant que ça... une assignation à comparaître devant un juge français peut être signifié à l demande d'un huissier français, par tout huissier compétent au lieu où vous résidez... Et il en est de même pour les enquêtes.